

Pour les réfugiés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 532

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos Lectrices

Etant entendu que les discussions autorisées par le Petit Courrier restent toutes cordiales, mais doivent favoriser la réflexion, Sylvie se permet de répondre au message de Une Economiste (N° 530), quoique celui-ci ne lui soit pas adressé. Chère Madame, ne croyez-vous pas que l'absurde est dans l'exagération? Vous parlez des échanges commerciaux entre les peuples, lesquels sont évidemment nécessaires, mais Recluse, Vox Populi et votre servante, envisagent simplement l'achat privé à l'étranger. Ces deux modalités, en principe liées, sont, dans la pratique, fort distinctes, l'une de l'autre. Votre fournisseur peut acheter en Chine une matière première dont l'équivalent n'existe pas en Suisse, mais vous avez, vous, le devoir de vous approvisionner chez ce même fournisseur dont l'atelier occupe des ouvriers et ouvrières de votre race. Du moins il faut l'espérer! Lorsque les changes auront repris l'équilibre nous pourrions peut-être parler autrement. Mais actuellement il est clairement de notre devoir de favoriser le commerce de chez nous, parce que la réciprocité est matériellement impossible. Les Français, par exemple, ne peuvent acheter en Suisse. Ceux qui ont excuronné à Genève cet été apportèrent jusqu'à leurs provisions de bouche. Et je puis vous certifier, après enquête, que les Genevois qui vont faire le dimanche «un bon petit repas en Savoie à 20 fr. par tête» songent beaucoup moins à venir en aide à une nation amie qu'à ménager leur propre bourse. Un autre exemple en sens inverse: Comment jugeriez-vous une personne qui priverait sa propre famille du nécessaire pour aider des étrangers?... La cité est une famille.

En revanche, votre suggestion d'une «leçon de choses», enseignement de la coopération et de la paix autour de la table familiale, à propos des relations commerciales des pays, est excellente.

Une économiste à C. J.-L. (Montreux) (N° 531).

— La Rédaction n'ayant communiqué votre message par lequel vous lui montrez de façon intéressante comment vous parlez d'expérience de la production du blé et de la consommation du charbon en Suisse, j'avoue comprendre encore moins votre raisonnement dans le précédent Petit Courrier, puisque vous savez ainsi parfaitement que nous devons acheter à l'étranger ces matières de première nécessité pour nous.

Avez-vous été à l'Assemblée de l'Alliance à Neuchâtel l'autre dimanche? Et si oui, n'avez-vous pas été frappée comme moi d'entendre le rapport de Mme Schönauer sur le coût de la vie mentionner que, si nous sommes obligés en Suisse d'acheter des œufs en certaine quantité au Danemark, c'est pour permettre la vente de notre horlogerie dans ce pays? Or, si vous, Sylvie, Vox-Populi et toutes celles qui soutiennent la théorie de l'achat sur place, nous recommandiez maintenant de boycotter les œufs danois pour n'acheter que ceux de nos poules, ce serait les horlogers jurassiens qui, ne vendant plus leurs montres et pendules, subiraient de nouveaux les atteintes de la crise, et réclameraient de la Confédération, des subsides que celle-ci prêterait par voie d'impôt indirect sur les œufs ou les autres des matières de consommation immédiate, faisant ainsi renchérir la vie.

Tout s'enchaîne si étroitement en matière économique que je ne puis m'empêcher de trouver dangereuses des recommandations, inspirées par les meilleures intentions assurément, mais ne tenant pas compte de certaines réalités.

J. F. (Lausanne) nous adresse sur cette même question, en les dédiant spécialement à Recluse et Vox Populi, des considérations fort intéressantes empruntées à Alphonse Karr, mais qu'il nous est impossible de publier aujourd'hui faute de place.

Jacqueline S. à Liette (Neuchâtel) et à C. J.-L. (Montreux) (N°s 530 et 531). — Je ne partage pas votre opinion au sujet des grands magasins, qui au contraire, à mon avis, représentent la formule de l'avenir. Par la diminution de leurs frais généraux, par leur possibilité d'achats en grandes quantités, par leur facilités d'écoulement rapide, ils peuvent nous offrir de la marchandise à des conditions plus avantageuses, et de meilleure qualité. Ils me semblent aussi que ce sont eux, au contraire de ce que vous pensez, qui développent l'esprit d'initiative en cherchant sans cesse des formules nouvelles, et pour mon compte, je n'ai jamais eu l'impression de n'être qu'un numéro quand je fais des achats dans l'un d'eux, ceci tout simplement parce que les vendeuses touchant des primes sur la vente ont un intérêt direct à me satisfaire, alors que bien souvent, dans un petit magasin, la patronne étant occupée ailleurs, je ne trouve pour me servir qu'une petite employée maladroite et mal préparée, qui me laisse partir sans avoir cherché à me procurer ce que je demande.

Sylvie (Genève) à toutes les abonnées du «Mouvement». — Que pense-t-on du projet de «refonte» de nos divers feuillets religieux en un seul journal, rénové, conçu dans une forme plus complète et sur un plan général plus vaste? Cette idée, exposée par le pasteur Max Dominici dans le dernier numéro de septembre du Messager paroissial, sauf erreur, semble très heureuse. Il serait intéressant de connaître les opinions?

La Rédaction du «Mouvement» prie toutes ses correspondantes de bien vouloir s'efforcer de limiter les dimensions de leurs communications, celles-ci devant parfois en raison de leur longueur être résumées ou raccourcies, ce qui risque forcément de nuire à leur intérêt.

Correspondance

Solidarité économique nationale

N. D. L. R. — Le «Bureau Central pour une marque suisse d'origine» nous adresse, en nous priant de la publier à cette date du 22 octobre qui est celle de l'ouverture de la Semaine Suisse, la lettre ci-après par les idées échangées dans nos derniers «Petits Courriers», mais beaucoup trop longue pour figurer sous cette rubrique. Nous lui faisons donc place ici, prouvant de la sorte notre parfaite impartialité à l'égard des différentes idées manifestées par nos lectrices.

Soleure, le 23 septembre 1938.

Madame la rédactrice,

Dans le «Petit courrier des lectrices» de votre journal, plusieurs de vos abonnées viennent de développer leur point de vue sur la question de savoir s'il convient de donner une préférence aux produits du pays ou de l'étranger que l'on habite, ou bien si la provenance de ces achats est indifférente.

Nous remercions votre abonnée qui a soulevé la question dans le numéro 528 du Mouvement Féministe du 27 août. Elle touche à un problème très complexe. Je pense qu'en général tout le monde est d'accord pour que les fonctionnaires publics et les particuliers fassent leurs achats autant que possible à leur lieu de domicile puis- qu'ils sont payés directement et indirectement par leurs concitoyens. La question se complique lorsqu'il s'agit de personnes ayant un gain indépendant et se basant sur leur liberté, liberté de commerce, etc. ou sur des arguments de solidarité internationale, pour justifier leurs dépenses en dehors du domicile et même souvent du pays.

Il n'est sans doute pas nécessaire de faire ressortir longuement la situation critique de notre production nationale par suite des difficultés que l'exportation des produits suisses rencontre et la lutte que d'autres branches doivent soutenir contre la concurrence étrangère bien mieux armée. Aussi longtemps que notre pays compte encore fin août plus de 49.000 personnes cherchant des places et qu'en hiver ce chiffre monte à près de 100.000 nous ne pouvons guère nous permettre le luxe de soutenir ces chômeurs des derniers publics au lieu de nous efforcer de les faire rentrer dans la production. Et celle-ci ne peut les absorber que si ses produits trouvent un écoulement assuré dans le pays avant tout.

Cette tendance, répondant au désir de soutenir nos compatriotes, nous fait-elle courir le risque de donner en plein dans l'autarchie, comme le craint «une économiste» qui exprime dans le N° 530 du 10 septembre? Nous ne pouvons pas partager cette crainte, parce que le motif qui anime la consommatrice suisse donnant la préférence au produit national est tout différent de celui qui est à la base de l'économie des pays de dictature. Dans ces derniers, le développement porte vers la présomption de tout ce qui est national et le haine de l'étranger. Chez nous, de telles conséquences ne sont guère à craindre. Mais d'autre part c'est précisément l'attitude des clients étrangers refusant nos produits qui nous a forcés, nous autres Suisses, à nous occuper un peu davantage de notre économie. Ceux qui ont assisté au début de la «Semaine Suisse» par exemple, il y a 21 ans, ou encore en 1931 et 1932 au début de la marque suisse de l'Arbalète, ceux-là ne peuvent partager les sentiments développés par celles de vos abonnées qui critiquent en principe tout mouvement en faveur des produits nationaux.

Il va de soi que la préférence donnée aux objets de provenance du pays doit découler de la volonté d'entraide et de solidarité nationale et que tout sentiment de haine doit être banni. Si c'est le cas, nous ne pouvons décourager chez les consommateurs qui se laissent guider par de telles ré-

flexions, d'obstacle à un esprit ouvert vis-à-vis de tout ce que le contact avec le monde nous offre de grand et de noble. Pour être un bon citoyen du monde il faut d'abord remplir ses devoirs vis-à-vis de sa patrie.

Merci donc à vos abonnées qui ont soulevé ce débat et qui ont défendu le point de vue de la solidarité nationale. Dans quelques jours la «Semaine Suisse» attirera pendant 15 jours l'attention de tous les Suisses sur les produits de nos industries et nos arts et métiers. Et même lorsque les pancartes auront disparu des vitrines et devantures, l'Arbalète, la marque suisse d'origine, permettra toujours de reconnaître ce qui a été fabriqué dans le pays.

Marque suisse d'origine. Service de presse.

Les Expositions

Jeunesse, charme, grâce, talent, Nanette Genoud possède tous ces dons et ne s'en montre point vain. De retour de Rome, où elle était en tournée d'une bourse qui avait bien choisi sa destination, elle expose dans son atelier, à la rue Etraz, 2, à Lausanne, dans la maison paternelle où son frère, architecte-ensemblier, a aménagé deux appartements ravissants, ses dernières toiles: grands nus, paysages, portraits, dessins, tempera, paysages de Rome, d'Ischia, ou de Grèce, qui disent les progrès constants de l'artiste, la fermeté de son trait, la richesse de ses couleurs, de son esprit sans cesse à la recherche d'autre chose, épris de beauté et d'harmonie, jamais lasse de travailler, de scruter le corps humain, l'architecture des paysages et les rapports de couleurs les plus subtils.

Une exposition à voir. S. B.

Pour les réfugiés

Mlle A. M. (Vevey) . . .	Fr. 20.-
Mlle C. P. (Vevey) . . .	» 5.-
Mlle B. L. (Neuchâtel) . . .	» 10.-
Mmes F. et A. (Le Locle) . . .	» 4.-
Ch. S. G. (Neuveville) . . .	» 5.-

Total à ce jour:	Fr. 44.-
Listes précédentes:	» 28.-

Total: Fr. 72.-

somme transmise au Comité de Genève pour le placement des réfugiés, qui, en nous accusant réception, nous charge de tous ses remerciements chaleureux. Notre souscription reste ouverte: chèque postal 1.943. (Indiquer au dos du coupon «Pour les réfugiés»).

A travers les Sociétés

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Mlle Ritzschel, Service social volontaire 2, rue des Barrières, recevrait avec reconnaissance un pareo pour enfants, quelques paires de draps, des couvertures de laine et deux édredons. Tél. 42817.

Le Foyer des Adolescents recevrait avec reconnaissance des draps, des tapis de tables, lavettes, édredons, fourres d'édredons, et une escarpe. S'adresser à Mlle Bl. Richard 35, rue de l'Athènes.

Qui donnerait un linoléum au Service social? 2, rue des Barrières.

La Crèche de St-Gervais demande des jeux d'enfants et une machine à coudre. Rue Lissigol.

Qui prêterait une fois par semaine, pour quelques heures de nettoyage, les services d'une employée de maison au Club des Amies de la Jeune Fille? S'adresser à Mlle M. Béguin, au local du Club, 33 av. Pictet de Rochemont, tél. 44327.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 23 octobre:

BERNE: XVII^e Conférence des présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin: Hôtel du Sauvage, 41, Aarbergasse, 10 h. 30 précises: 1. La collaboration à l'éducation civique des jeunes filles: Mlle F. Boshard (Winterthur); 2. Des raisons de continuer notre travail cet hiver: Mme Vischer (Bâle) et Mlle Gourd (Genève); 3. De l'activité des groupements politiques féminins: Mmes S. Bonard (Lausanne) et I. Weber (St-Gall); 4. Communications de la Présidente centrale: Mlle Leuch (Lausanne); 5. Diverses et propositions individuelles. A 12 h. 30, dîner en commun. Cordiale invitation à tous les membres des Comités suffragistes.

Jeudi 27 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, de 14 h. 30 à 18 h.: Vente de livres et gravures au bénéfice de la bibliothèque. Buffet.

Vendredi 28 octobre:

GENÈVE: Commission de l'Alimentation du Centre de Liaison des Sociétés féminines de Genève; Secrétariat de la S. d. N., 17 h. 45: L'alimentation du point de vue hygiénique, économique et social, conférence par le Prof. Bigwood (Bruxelles), membre du Comité d'experts de la S. d. N. Conférence donnée sous le patronage de divers groupements médicaux, économiques et sociaux.

Lundi 31 octobre:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22 rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée trimestrielle par convocation de délégués: 1. Rapport du Bureau sur son activité; 2. Communications diverses et propositions individuelles; 3. Pour protéger l'enfance à Genève, causerie par M. Ed. Lara-

voire, directeur du Service médico-pédagogique d'observation, et Mlle Bl. Richard, juge à la Chambre pénale de l'enfance.

Vendredi 4 novembre:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum Club, 20, rue d'Etraz 20 h. 30: Le rôle de la femme suisse à l'étranger, conférence publique par Mlle Alice Bröod, du Secrétariat des Suisses à l'étranger. (Tenir compte de la nouvelle adresse du Lycéum).

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Faites-vous un devoir d'acheter l'

Almanach Protestant

et Annuaire des Eglises romandes

EDITION 1939

Nombreux articles des meilleurs écrivains romands avec de nombreuses illustrations. Prix: 1 fr.

S'adresser à l'ADMINISTRATION DE L'ALMANACH PROTESTANT, 7, rue de Genève, Lausanne.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

daheim

Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

LA CRÈME...

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas
n'est pas du plâtre, ne la battez pas
n'est pas une relique, ne la conservez pas

MAIS...

fouettez-la très froide
fouettez-la en y incorporant de l'air
fouettez-la au moment de la servir.
Achetez celle des

LAITERIES RÉUNIES



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES